

RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE DU 17 DECEMBRE 2018

1. Le quorum des associés présents étant atteint, l'A.G. est ouverte à 20.15 H.
2. Le Président étant retenu par des obligations professionnelles, Georges Schmetz préside la réunion et souhaite la bienvenue aux parents, délégués et coachs présents,
3. Débriefing saison 2017-2018 :
 - Jean Schoonbroodt fait l'historique de la saison en rappelant toutes les activités réalisées : F1, vente de vin, Fête de St Nicolas, soirée des équipes sénières, soirée des délégués, vente de boulettes et tournoi des équipes d'âge.
 - le club a reçu le titre de Royal pour ses 50 ans d'affiliation à l'AWBB ; Pour fêter cet évènement, un week-end de festivités a été mis sur pied avec le samedi un souper-spectacle et le dimanche matches de différentes équipes. Les 2 jours, exposition photos et mise à l'honneur des fondateurs et anciens comitards du club.
 - 16 équipes alignées en championnat + 1 équipe babys. 180 joueurs affiliés + une centaine de membres non-joueurs.
4. Présentations saison 2018-2019 :
 - 19 équipes alignées en championnat + 1 équipe Babys,
 - 210 joueurs affiliés.
 - Rappel des activités proposées tout au long de la saison,
 - La saison se terminera, en mai 2019, par un tournoi consacré aux équipes d'âge
5. Situation financière au 30 juin 2018 :
 - Réginald Gennen présente la situation bilantaire de la saison 2017-2018,
 - Pour compenser une légère perte due à l'augmentation des frais de fonctionnement (frais de la Fédération, frais d'arbitrage, inscription des équipes en championnat et coupe, assurances, location salles + cafétéria, frais de fonctionnement journaliers, indemnités des entraîneurs, etc.), le trésorier a du puiser dans le bas de laine du club.
 - Enumération des recettes des activités extraordinaires et du bénéfice de la gestion du bar,
 - Enumération des différents postes de dépenses, entre-autres : entraîneurs, gestion bar, factures de la Fédération.
 - Exposé sur le montant des cotisations et de leur encaissement.
6. Présentation du budget de fonctionnement de la saison 2018-2019 avec un poste « indemnités entraîneurs » en hausse.
7. Rapport des vérificateurs aux comptes :
 - Valérie Brandt et Rudy Kersten ont vérifié aléatoirement 10 factures entrantes et 10 documents de dépenses. Les montants qu'ils ont vérifiés correspondent à la réalité des documents présentés. Leurs montants étaient correctement affectés dans les livres de compte.
 - Sur base de ces contrôles, ils félicitent le trésorier pour la qualité de son travail.
8. Les membres présents à l'A.G. accordent leur décharge aux administrateurs pour la gestion du club pendant la période du 01 juillet 2017 au 30 juin 2018.
9. Divers :
 - présentation du tournoi de fin de saison pour l'organisation duquel un débat animé a eu lieu,
 - les cotisations de la saison 2019-2020 seront augmentées pour faire face à La hausse des frais de gestion Le montant total des cotisations ne couvre qu'à 82 % les frais d'entraîneurs. En plus de cette différence, tous les autres frais doivent être couverts par les bénéfices du bar et des activités extraordinaires. C'est la raison pour laquelle le comité insiste régulièrement pour que la participation à ces activités soit la plus élevée possible.
 - Un dossier a été introduit auprès de l'ONE pour que certaines catégories de jeunes puissent obtenir un document leur permettant de récupérer, via la déclaration fiscale, environ 30 % du montant de la cotisation et du droit d'inscription à nos stages.
 - Un règlement général sur la protection des données privées (RGPD) est en cours de rédaction. Dès 2019, il devra être signé et approuvé par tous les nouveaux affiliés.
 - Il est rappelé que celui qui veut suivre la vie du club doit régulièrement se rendre sur le site : www.bchc.be, Toutes les informations y sont reprises.
 - Avant chaque réunion du C.A., les administrateurs se proposent de débattre avec les membres qui en feront la demande de tout sujet qui n'aurait pas été réglé via leur délégué, entraîneur, etc.
 - Pour toute équipe qui souhaiterait participer à un tournoi pour lequel un droit d'inscription serait exigé pour l'équipe, le C.A. a décidé d'intervenir raisonnablement et de manière identique quel que soit le montant de l'inscription
 - Appel aux candidatures pour un poste d'administrateurs ou d'aidants lors de nos manifestations,
 - Débat sur la manière de concevoir la future gestion sportive des toutes nos équipes. La saison prochaine, si la grille horaire le permet, mise en place d'un entraînement spécifique hebdomadaire.

- Stage sportif à Pâques organisé sous la direction de Cyriel Van Geert : de 9.00 h à 16.00 h avec surveillance dès 8.00 h et jusque 17.00 h. Droit d'inscription : 100 €. Invitation et inscription sur le site du club dès le 15/01/2019. Nombre de places limité.
10. Georges clôture l'A.G. à 9.50 h en souhaitant deux excellents réveillons, une bonne année 2019 et offre le verre du club.

Le Président d'Honneur
Georges SCHMETZ

Le Secrétaire,
Jean SCHOONBROODT